

Les cours en 3^{ème} GT (2020-2021)

Enseignement Général de Transition.

Rue du Parc, 6
6000 Charleroi
071/20.72.20
www.saint-andre-charleroi.be

NOM et prénom de l'élève:

.....
Je désire rester à l'Institut Saint-André l'an prochain : OUI – NON

Date :

Signature de l'élève:

Signature du (de la) responsable légal(e):

Comment compléter cette grille? VOIR VERSO

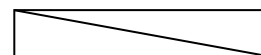
1-2	Education physique 2h		Garçon	Fille
3-4	Religion 2h			
5-9	Français 5h			
10-14	Math 5h			
	Hors immersion		E.M.I.L.E. (English)	
15-18	Langue moderne 1 Anglais 4h	Langue moderne 1 Néerlandais 4h	English Language Development English 4h	
19-20	Histoire 2h		History 2h	
21-22	Géographie 2h		Geography 2h	
23-26	Langue moderne 2 Anglais 4h		Langue moderne 2 Néerlandais 4h	
CHOIX 1				
27-29	Sciences 3h			Sciences 5h
30-33	Latin 4h	Arts Expression 4h	Sciences Economiques 4h	
CHOIX 2				
27-29	Sciences 3h			Sciences 5h
30-33	Latin 4h	Arts Expression 4h	Sciences Economiques 4h	
CHOIX 3				
27-29	Sciences 3h			Sciences 5h
30-33	Latin 4h	Arts Expression 4h	Sciences Economiques 4h	

Choisir une option ... Comment compléter cette grille?

Le choix d'une option est une décision importante qui engage l'élève pour l'ensemble du degré, c'est-à-dire pour sa 3^{ème} ET sa 4^{ème} années. Nous vous encourageons donc à prendre le temps de la réflexion, à consulter les enseignants du 2^{ème} degré, à vous informer auprès des élèves actuellement en 3^{ème} ou en 4^{ème} afin de choisir un programme de cours adapté à votre situation scolaire et à vos ambitions. Ce choix est d'autant plus important qu'il nous est très difficile de répondre favorablement aux demandes de changement d'option en cours d'année, car elles bouleversent l'organisation préétablie, notamment en ce qui concerne la composition des classes. De plus, elles témoignent d'une inconstance peu compatible avec une formation stable et bien réfléchie. Enfin, nous considérons le fait d'inviter nos élèves à assumer leurs choix d'options comme une démarche d'apprentissage à part entière.

Les lignes comportant des cases en gris indiquent les cours pour lesquels l'élève n'a pas le choix. Dans les autres cases, le choix doit être indiqué par une ligne diagonale dans la case choisie, de la manière suivante:

De 1 à 14, aucun choix mais l'indication Fille ou Garçon pour l'éducation physique.



La première colonne indique la numérotation des heures de formation, soit un total maximal de 33h en 3^{ème} et 4^{ème} années GT.

Tu ne peux choisir qu'un seul cours parmi plusieurs situés sur la même ligne; par exemple, tu ne peux pas choisir le latin en même temps que les sciences 5h, les arts d'expression en même temps que les sciences économiques, et ainsi de suite.

De 15 à 18, choix de la langue moderne 1 : sauf exception, tu dois poursuivre la première langue entamée en première secondaire. Si, à titre tout à fait exceptionnel, tu souhaites modifier ce choix de première langue, tu dois contacter la direction. La demande doit être motivée par un écrit des parents et de l'élève.

Pour les élèves suivant le programme d'immersion (E.M.I.L.E.): les cours donnés dans la langue cible seront la géographie (2h), l'histoire (2h), l'anglais (4h).

De 23 à 26, le choix est obligatoire. Tu as le choix entre 2 « blocs » de 4h : le cours de Langue moderne 2 néerlandais 4h ou le cours Langue moderne 2 d'anglais 4h.

Les lignes 27-33 nécessitent deux choix : soit tu choisis le cours de sciences de base (3h), tu poses alors un choix complémentaire entre le latin, les sciences économiques ou les arts d'expression. Soit tu choisis le cours de sciences 5h. Dans ce dernier cas, deux heures seront consacrées à une initiation à l'informatique (2h).

Comme toujours, une option ne réunissant pas suffisamment de demandes ne sera pas organisée. Si tu as choisi une activité qui ne peut être ouverte, tu seras automatiquement inscrit dans ton deuxième choix.

Cette grille doit être remise à ta(ton) titulaire pour le mardi 21 avril 2020.

Si tes professeurs estiment que tes choix risquent de te poser problème sur base de l'ensemble des résultats obtenus, tu recevras un exemplaire vierge reprenant leurs arguments après le conseil de classe du mois de juin et tu devras ensuite remettre cette nouvelle grille à **Madame Ducarme** pour vendredi 26 juin 2020.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec

Mme Marchant, directrice adjointe

ou

Mme Ducarme, secrétariat des études.

Merci.